**Machine à laver les volets roulants**

**Nature du projet :**

L'expansion de l'utilisation de volets roulants grandissante conduit à s'interroger sur l'entretien régulier des lames PVC, Bois ou Aluminium les composants.

En effet, s'il apparaît simple d'assurer le nettoyage intérieur des volets roulants, l'opération devient nettement plus compliquée voire impossible lorsqu'il s'agit d'assurer la propreté extérieure des dits matériels, et notamment lorsque l'on atteint le premier étage d'un immeuble et au delà.

En effet, assurer la propreté extérieure de tels équipements nécessiterait d'employer des échafaudages certifiés ou des nacelles pour atteindre efficacement les zones de mise en œuvre.

Ces équipements ont un coût non négligeable, et une mise en œuvre spécifique nécessitant une manipulation par des professionnels dûment qualifiés et responsables, ce qui écarte d'emblée du nettoyage, toutes les structures de proximité assurant les services à domicile, ainsi que toutes les petites sociétés de nettoyage.

De même, ces moyens industriels complexes ne sont pas accessibles aux particuliers résidents en immeuble, pas plus qu'aux propriétaires de maisons individuelles construites sur deux niveaux.

Nous pouvons d'ores et déjà constater que le nettoyage régulier des équipements volets roulants n'est donc pas assuré, et que les intempéries détériorent peu à peu ces équipements coûteux.

Ce constat situe également le niveau du marché potentiel que nous serions susceptibles d'atteindre à court et moyen terme.

**Le projet :**

Pour répondre efficacement aux difficultés de nettoyage, nous projetons de mettre sur le marché, un outil de nettoyage automatique et/ou semi automatique, version grand public et version professionnelle, permettant d'assurer efficacement les opérations de nettoyage extérieures des volets roulants.

Les deux produits auraient ainsi une différence notoire, tant en terme de technologie qu'en terme de prix de vente.

L'une se devant d'être très résistante, et par voie de conséquence, plus chère à fabriquer et à entretenir que l'autre, tout en n'excluant pas les critères qualité des deux produits qui devront faire la renommée de la structure.

**Les exigences de l'étude initiale:**

le matériel proposé serait de conception simple, facile à mettre en place, sans danger pour l'utilisateur quelque soit le niveau de hauteur auquel il est utilisé et lui assurer une complète sécurité lors de la mise en œuvre.

La conception doit tenir compte de l'utilisation en grande partie de **matériaux issus des produits recyclés**, avoir une résistance suffisante pour une utilisation prolongée en extérieur, comprendre un réservoir assurant une autonomie suffisante de **produit détergeant écologique biodégradable**, et un **réservoir récupérateur des produits viciés et salis, limitant toute pollution résiduelle.**

Il doit comprendre une mini pompe à pression pulvérisant le détergeant sur la partie à nettoyer, tout en assurant la rotation efficace d'une brosse rotative qui assure le lavage et le dégraissage de la surface externe du volet et d'une brosse feutre ou éponge assurant le rinçage après lavage.

La structure doit être suffisamment légère pour être installée quelque soit les conditions météorologiques au moment de l'utilisation.

L'armature support doit permettre un réglage pour être exploitable pour les différents dimensionnement d'encadrement de fenêtre.

Sa mise en place s'effectue par simple appui bloquant du type vis vérin prenant appui sur les rebords hauts et bas des encadrements des ouvertures.

Chaque élément du matériel doit pouvoir être remplacé sans intervention technique complexe, et toutes les pièces détachées doivent pouvoir être approvisionnées sous court délais (24 heures maximum)

**Les objectifs poursuivis :**

Au travers d'un produit technique professionnel et d'un produit grand public, nous recherchons avant tout à concevoir, produire, commercialiser, maintenir et réparer un outil dont l'ensemble des composants est finalité d'une étude conjointe par exemple, avec de jeunes étudiants en formation et d'une réalisation générées par des employés en difficultés, issue de l'économie sociale et solidaire, inscrits dans une structure d'insertion professionnelle, ou en créant un SCIC à but d’insertion, permettant d'obtenir des qualifications reconnues, adaptable dans l'emploi marchand et dans le monde économique environnant, tout en assurant à la structure accueillante de trouver par la production et la gestion complète , une autonomie financière structurelle par un produit propre répondant aux exigences de normes et sécurité environnementales, tout en lui assurant son devenir et sa pérennité.

Créatrice d'emplois qualifiés pérennes, d'emplois de techniciens permanents chargés d'assurer la formation et le suivi des publics en difficultés, dans toutes les phases du commerce, de la production, du commerce, de la logistique et du service après ventes, ainsi que dans toutes les phases interne à la structure, qu'elles soient de maintenance interne, de développement industriel, d'évolution, le projet se veut ambitieux et conquérant.

Il doit répondre à toute les problématiques inhérentes à l'introduction sur le marché, d'un produit nouveau tout en restant dans la stricte application des textes et législations régissant les structures de l'économie sociale et solidaire.

Ces notions engendrent inéluctablement des notions de marketing, d'études de marché, de conception, de protection industrielle, de communication, de publicité, de vente, de production, de rentabilité, de qualité, de traçabilité, de logistique, de service après ventes. Mais elles nécessitent également des partenariats forts avec le secteur marchand.

L'organisation des moyens humains et matériels et les différentes collaborations qui adhéreront au projet, seront les éléments indispensables du niveau de réussite d'insertion professionnelle que nous voulons atteindre.

Par ailleurs, en fonction de l'étude d'impact, il faut également envisager que le produit en lui même peut répondre à des problématiques d'emplois locaux pérennes.

L'ensemble des acteurs locaux sera mis à contribution pour atteindre les objectifs de ce projet, et la collaboration des collectivités territoriales, des organismes consulaires, et des services de l'emploi et de la solidarité ne pourront soustraire leur participation.

Rapprocher le public en difficulté de l'emploi marchand est le credo poursuivi par le projet que nous soumettons.

**Les moyens techniques initiaux :**

Nous envisageons dans un premier temps, et en collaboration avec l'éducation nationale, de confier la pré étude et l'étude technique du projet à une section Terminale Prototype d'un lycée technique, dans le cadre de la formation professionnelle des lycéens, sous couvert d'un suivi par le responsable du projet, ainsi que l'étude desing à un atelier d'étude arts plastiques de la région.

L'étude de la mise en production et les chiffrages réalistes des coûts de production seraient alors confiés à des étudiants BTS PRODUCTIQUE d'une université locale, dans le cadre de la formation professionnelle des étudiants. (coûts des matières premières, définition des investissements, coûts des matériels, étude des postes de travail, etc..)

Après validation d'un prototype animé défini par dématérialisation tridimensionnelle, nous souhaitons confier une étude de marché et d'impact, à une école supérieure de commerce, du niveau 3ème année dans le cadre de leur formation professionnelle.

Ces actions menées en parallèles doivent permettre de présenter le projet final et la maquette fonctionnelle de l'équipement au salon de l'habitat de PARIS, et dans les salons régionaux.

Des contacts pourraient être également pris auprès de la grande distribution spécialisée, pour accroître rapidement le volume de ventes grandes publiques.(POINT P – BRICOMAN – LEROY MERLIN – Etc…)

Le dépôt de brevet au nom de la SCIC pourrait être déposé à l'INPI, afin de protéger au maximum la réalisation en Europe.

La volonté est de permettre à une entreprise inscrite dans la démarche de l’économie sociale et solidaire (ESS) d’insertion professionnelle des publics en difficultés d'acquérir une autonomie financière partielle, en lui garantissant les moyens financiers nécessaires à l’ensemble de son fonctionnement (charges fixes, salaires des personnels permanents administratifs et techniques, charges variables liés à la production et aux redevances obligatoires, etc…) lui assurant d'une évolution et d'une adaptabilité à tout changement d'orientation technique, en complément d’aides publiques complémentaires initialement prévues par les chartes et texte régissant l'insertion, et l'économie sociale et solidaire.

Compte tenu du caractère industriel et marchand du projet, il sera nécessaire de créer une entreprise d'insertion sous forme de SCIC.

L’actionnariat sera ouvert au personnel, tout comme aux institutions et aux investisseurs, tels que prévu dans les textes législatifs.

L'association de tous ces acteurs, accompagnée par des partenaires financiers, des partenaires du secteur marchand, des employés permanents de la structure sera à mêe d’assurer l’implication de tous dans la culture du résultat.

Cette association doit permettre de donner à la société d'insertion une autonomie économique fonctionnelle qui pourra faire appel à subventions et aides diverses en phase de création, ainsi qu'à des fondations, pour lui permettre un démarrage d'activité dans les meilleures conditions.

A l'issue des études préliminaires citées en amont, un business plan permettra de vérifier la validité du projet et sa viabilité à court et moyen terme.